



Suis je en tord totalement?

Par **maroussiah_old**, le **01/10/2007 à 21:54**

bonjour

il m'en est arrivée une bien bonne...
je m'explique....

avec ma voiture une 406...j'etais garrée sur une deux voie en sens unique...garrée du coté droit..
je sortais de chez le coiffeur, a gauche de la voie

en sortant de chez le coiffeur, avec mon mari..on traverse donc pour aller a notre 406...julien portait le bb en cosy et je tenais mon premier garçon par la main

julien mets le cosy derriere le siege passager coté trottoire et moi j'en profite qu'il n'y aie pas de voiture pour ouvrir la portiere et installer mon fils de deux ans dans son siege derriere le siege conducteur donc....du coté de la voie

apres deux minutes, un flot de voitures s'engouffrent dans la 2 voies et une mercedes qui conduisait trop vite et trop pres n'a pas pu se decaller et a claqué son retroviseur sur ma portiere....

nous telephonons aux assurances...et nous serions en tord...pourquoi????

nous ne comprenons pas...la portiere etait ouverte, certe, mais nous instalions nos fils dans la voiture en arret, sans conducteur au volant...

nous ne pouvons pas prouver qu'il allait plus vite
aucun constat n'a encore ete fait

je precise que c'est une mercedes le retro coute a peu pres

300 euros.... chauffant, electrique..ceci dit, chauffant... on est en guyane..bref..
qui peut m'en dire plus..parce que là on prend 25 pourcent de malus.... sur 5ans....le retro va
nous couter 1500 euros hey faut pas rire..meric d'avance

Par **Upsilon**, le **10/10/2007** à **09:57**

Vous étiez garrés sur la route ? ? ?